

Bilan annuel 2018-2019 d'animation du Docob des sites de la Crau Natura 2000

Préambule :

Le Docob et les sites Natura 2000

- Zone Spéciale de Conservation « Crau centrale/Crau sèche » (FR9301595) en application de la Directive "Habitats, Faune, Flore"
- Zone de Protection Spéciale « Crau » (FR9310064) en application de la Directive "Oiseaux"

L'animation

Le premier document d'objectif a été rédigé par le comité de foins de Crau entre 2001 et 2002 puis la Mairie de Saint Martin de Crau a été nommée structure animatrice en juillet 2009 et a renouvelé son engagement lors du COPIL du 20 février 2018.

Mme Henry, adjointe au maire à l'environnement et au développement durable est présidente du COPIL suite à sa réélection durant le COPIL du 20 février 2018.

Mme Marine SCARPARI a été en charge de l'animation des deux sites Natura 2000, sur la base d'un 100% partagé à hauteur de 50% pour chaque site du 12 septembre 2018 au 11 septembre 2019 correspondant à la première année de la convention 2018-2021

Le Comité de foins de Crau est, quant à lui, en charge de l'animation des MAEc.

Le présent bilan couvre une période allant du 12 septembre 2018 au 31 août 2019 en raison du départ anticipé de la chargée de mission Natura 2000.

Rappel des enjeux et objectifs du Docob

- Habitats :

Les enjeux de conservation sont jugés très forts pour trois habitats strictement méditerranéens et ayant subi une forte régression.

- Parcours substeppiques de graminées annuelles du Thero-Brachypodietea (UE 6220) : Cet habitat endémique à la Crau a vu sa surface largement diminuer au cours des dernières décennies. Il est toujours menacé par divers projets d'aménagements. Il doit son maintien au pâturage extensif des brebis. Habitat très peu résilient, c'est aussi un habitat d'espèce de nombreuses espèces communautaires.
- Mares temporaires méditerranéennes (UE 3170) : Habitat très rare au niveau français, il est sensible et est susceptible d'être altéré par de nombreuses altérations.
- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de Molino-Holoschoenion (UE 6420) : Habitat en régression généralisée et rare en France, il est sensible à toute modification du régime hydraulique et nécessite un entretien par des pratiques agricoles extensives.

- Espèces :

Originellement, la Crau avait été désignée en ZPS pour ses populations très rares d'oiseaux. Il n'est donc pas étonnant que des espèces d'oiseaux, dépendant des parcours steppiques soient notées en enjeu prioritaire dans le DOCOB.

- Ganga cata : Seule station française, la Crau compte une centaine de couples. La population de Ganga cata est en lent déclin sans que les causes ne soient réellement connues. Il dépendrait principalement de l'état et de la surface disponible de pelouses sèches.
- Alouette calandre : la Crau accueille environ 90% de la population française d'Alouette calandre. C'est une population restreinte mais apparemment en croissance. Elle dépend de l'état et de la surface disponible de pelouses sèches.

Au total, le site compte 10 habitats d'intérêt communautaire dont trois prioritaires, 16 espèces de faune d'intérêt communautaire et 43 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.

Les principaux objectifs de conservation sont les suivants :

Hydrosystèmes et zones humides		
OC1	1	Maintenir la fonctionnalité hydrique et la qualité physico-chimique des eaux souterraines et superficielles
OC2	1	Veiller à la conservation des habitats réduits ou ponctuels remarquables
Milieux ouverts et semi-ouverts, milieux agricoles		
OC3	1	Conserver les milieux steppiques et favoriser la diversité biologique
OC4	2	Conserver les milieux prairiaux
OC5	2	Conserver et restaurer les corridors écologiques
Milieux forestiers		
OC6	2	Conserver les habitats forestiers à enjeux
Divers		
OC7	1	Conserver la faune patrimoniale
OC8	3	Conserver les populations de chiroptères
OC9	3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Pour atteindre ces objectifs 21 mesures ont été identifiées dans le Docob.

Priorité	Code et libellé de la fiche-actions
Actions de gestion liées aux corridors	
1	CORR-1 : Restaurer les espaces interstitiels à enjeux de reconnexion et maintenir les zones à enjeux de continuité steppique
2	CORR-2 : Entretenir les ripisylves relictuelles sur le site
2	CORR-3 : Maintenir la structure bocagère
Actions de gestion liées aux milieux humides	
1	HUM-1 : Restauration et entretien léger des marais à Marisque par un débroussaillage et l'ajustement d'un pâturage extensif/ fauche différencié maintenant une mosaïque de milieux plus ou moins ouverts

Priorité	Code et libellé de la fiche-actions
2	HUM 2 : Maintien d'un réseau hydraulique de canaux de qualité
3	HUM 3 : Localiser et initier des campagnes contre les espèces envahissantes des canaux d'assainissement (<i>Cortaderia Selloana</i> , <i>Ludwigia peploïdes</i>)
Actions de gestion liées aux milieux ouverts	
1	PEL/PRAI-1 : Soutenir et développer les pratiques pastorales extensives en privilégiant les coussouls, friches, herbes de printemps et landes sous-bois disponibles
2	PEL/PRAI-2 : Soutenir les pratiques d'irrigation gravitaires assurant le maintien de la nappe
1	PEL/PRAI-3 : Réouverture et entretien de surfaces embroussaillées à fort potentiel steppique envahies par des formations arbustives
1	PEL/PRAI-4 : Limiter les débordements d'excédents d'eau d'irrigation sur les zones steppiques en calibrant les fossés récepteurs des eaux de colatures
2	PEL/PRAI-5 : Maintenir un pâturage extensif ou une fauche pour limiter l'envahissement par les ligneux sur les prairies humides
Actions de gestion liées à l'arboriculture	
3	VER-1 : Valoriser une arboriculture et oléiculture plus respectueuse de l'environnement en limitant les traitements sanitaires
Actions de gestion liées aux milieux forestiers	
3	FOR-1 : Favoriser la maturation des chênaies vertes
3	FOR-2 : Mettre en place une prévention contre les incendies par une gestion pastorale
Actions de gestion liées aux chiroptères	
2	CHIRO-1 : Restaurer et entretenir les corridors boisés, voies de déplacement des chauves-souris, entre gîtes et zones de chasse
Actions de gestion liées aux oiseaux	
3	AVIF-1 : Favoriser les milieux de stationnement ou de repos du Vautour percnoptère, du Milan noir et du Rollier d'Europe
1	AVIF-2 : Reconvertir les surfaces cultivées en grandes cultures par un couvert végétal favorable à l'avifaune patrimonial (<i>Tetrax tetrax</i>)
Actions de gestion et maîtrise du site	
3	GEST-1 : Canaliser la fréquentation sur les milieux naturels
Animation et communication	
1	ANIM-1 : Piloter la phase d'animation des sites (gouvernance, contractualisation, concertation...)

Priorité	Code et libellé de la fiche-actions
1	COM-1 : Actions de communications autour des sites et de leurs enjeux (page web, réunions d'information, interventions, supports pédagogiques, kit de communication...)
2	ETUDE-1 : Améliorer la connaissance et suivre l'état de conservation des habitats naturels et des espèces

Missions de la structure animatrice :

Les missions de la structure animatrice du Docob s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

1. Gestion des habitats et espèces

1.1 Animation des contrats Natura 2000

Recherche de contrats potentiels et en particulier arrachage jussie et ouverture de milieux steppiques.

- Temps consacré : 3.5j

1.2 Animation des MAEc

Le comité du Foin de Crau fait remonter que l'année 2018 a été marquée par les contrôles des services de l'Etat sur les contractualisations précédentes (2015). Il s'est posé un problème sur la contractualisation des mesures HE1 et HE2 permettant respectivement de maintenir l'irrigation gravitaire traditionnelle et le maintien de cette irrigation avec pâturage de la 4eme coupe. Les cahiers des charges de ces deux mesures sont en grande partie identiques cependant elles n'ont pas été prises en compte de la même manière.

Ces deux mesures nécessitent un engagement de 50% de la surface de l'exploitation. La question était de savoir si ce seuil de 50% devait être pris sur l'ensemble des parcours et des prairies permanentes ou seulement sur les prairies. La réponse a été apportée l'année dernière par les services de l'Etat : le seuil est calculé uniquement sur les prairies permanentes. Il reste cependant des problèmes pour les éleveurs détenant de grandes surfaces et quelques dossiers sont encore en souffrance.

En la matière, la chargée de mission Natura 2000 a renseigné des exploitants souhaitant s'engager dans une MAEc sur les possibilités.

La plupart des MAEc se terminant cette année, le suivi des prolongations de ces contractualisations sera à assurer.

- Temps consacré : 2j

1.3 Elaboration et animation de la charte Natura 2000

Pas d'animation de la charte

1.4 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

- Convention entre le CEN PACA et la DREAL

Une nouvelle convention entre le CEN PACA et la DREAL pour appui à la mission Natura 2000 a été signée. Elle couvre une période allant de mai 2019 à mai 2021 pour 41 jours agents.

- Réponse à l'appel d'offre du FEDER sur les trames vertes et bleues

En juillet 2018, la région a publié un appel d'offre du FEDER (Fond de financement Européen) portant sur la réduction de la pression sur la biodiversité via une intervention aboutissant à une préservation ou une restauration de la trame verte et bleue. Cet appel d'offre s'appuie sur le Schéma Régional de la cohésion écologique (SRCE) qui définit notamment les enjeux des continuités écologiques sur 19 secteurs prioritaires dont celui de « Crau- Alpilles ».

Au regard des types de projets attendus, la mairie a souhaité se diriger vers une réouverture de milieux steppiques embroussaillés et en particulier des coussouls dont l'enjeu écologique mais également économique est reconnu par le SRCE et le Schéma régional d'Aménagement et de développement du territoire (SRADT) et s'inscrit donc dans une démarche concertée de développement durable souhaitée par l'appel d'offre du FEDER.

Un travail a été engagé en partenariat avec le CEN PACA, la Chambre d'Agriculture et l'IMBE du CNRS pour déterminer les parcelles candidates à la réouverture et discuter de la méthodologie la plus adaptée. Le projet déposé à la région contient :

- Une partie étude avant travaux pour affiner les enjeux des parcelles candidates
- Une partie de réouverture avec broyeur en septembre
- Une partie de conventionnement de pâturage avec les propriétaires
- Une partie de suivi écologique pour vérifier les évolutions au niveau faune de cette réouverture

Le dossier est en cours de traitement par la région.

- **Temps consacré : 8j**

1.5 Mise en œuvre des actions non contractuelles

- Fermeture des chemins communaux de Saint Martin de Crau menant à la Réserve Naturelle des Coussouls de Crau

La Mairie de Saint Martin de Crau, en partenariat avec le CEN PACA, gestionnaire de la réserve, a rédigé un arrêté préfectoral portant sur la réglementation permanente de la circulation en réserve naturelle sur les chemins communaux. En juillet 2018, cet arrêté a été renforcé par la pose de barrières aux entrées de la zone protégée. Considérant le nombre d'utilisateurs de la Crau, il a été décidé de faire une année test permettant de repérer les dysfonctionnements éventuels et de faire de la pédagogie pour les utilisateurs non autorisés à pénétrer dans la réserve.

Au cours de l'année, chaque constat de barrières laissées ouvertes, fermée mais non à clé ou détériorées a été entré par les agents de la réserve dans une base de donnée.

3 pics d'incidents sont constatés :

- 2^{ème} décennie de décembre (cause non identifiée)
- 1^{ère} décennie d'avril (période pouvant correspondre à l'arrivée des troupeaux en Crau)
- 3^{ème} décennie de mai, 1^{ère} décennie de juin (période pouvant correspondre au départ des troupeaux)

Entre le 4 mars et le 14 juin, le CEN PACA a mis en place un protocole de contrôle des barrières. A chaque passage d'un agent, l'état de la barrière (fermée, ouverte) a été relevé. Sur 95 barrières contrôlées, 21 constats d'incident ont été constatés, soit une part d'incidents de 22%.

Dans le détail, les barrières présentant le plus d'incidents sont dans l'ordre, Cossure, Couliès et Peau de Meau.

Des réunions bilan ont permis de soulever des axes d'améliorations qui pourront être intégrés à la démarche :

- Proposition d'instaurer un système de macaron différencié en fonction de l'utilisation temporelle faite par chaque ayant droit (annuelle ou sur certaines périodes particulières.
- Mise en sécurité de certaines barrières trop proches des voies
- Dépose de blocs pour fermer les entrées sauvages détectées
- Création de longrine pour éviter que le verrou ne bouge

La mairie de Saint Martin de Crau, en vertu de l'article 2 de l'arrêté 2018-638 a la possibilité de donner des autorisations ponctuelles de circuler après concertation avec le CEN PACA sur la pertinence de la demande. Cette année, 15 demandes ont été acceptées. Il s'agit principalement de dépannage d'ayants droits ne pouvant obtenir une clé dans les temps, de naturalistes ou de chercheurs.

Deux structures se sont fait connaître pour demander à être comptés comme ayants droit, leur inscription a été réalisée.

○ **Temps consacré : 8j**

- Action sur la jussie

Contexte :

En 2017, les agents de la mairie de Saint Martin de Crau avaient détectés une présence ponctuelle de jussie dans le canal de la Chapelette, de son bras de décharge et sur le canal longeant la Baisse de Raillon. Ces canaux sont connectés au réseau menant dans les sites de la Crau. A la lumière de l'expérience des Marais du Vigueirat, il a été décidé d'agir au plus vite pour profiter du développement relativement faible de la jussie pour parvenir à minima à la contrôler et idéalement de l'éradiquer.

En 2018, une première campagne d'arrachage avait été menée avec l'appui technique des Marais du Vigueirat sur des parties où l'arrachage manuel était conseillé. Jugeant une partie de la chapelette de décharge trop envahie

pour espérer en venir à bout à la main, il avait été décidé d'assécher cette zone (création d'un batardeau et fermeture d'une martelière) afin d'y réaliser un curage.

Les efforts d'arrachage de la jussie en aval de la martelière et de la localisation du batardeau ont été suffisant pour ne pas observer de repousse. Sur le canal de la Chapelette, de nouvelles implantations ont été détectées et devront faire l'objet d'une nouvelle campagne. Enfin, au niveau du canal longeant la Baisse de Raillon (site le plus sensible) 4 nouveaux plants ont été détectés.

Action de curage :

L'assèchement de la zone de la chapelette de décharge n'a pas fonctionné. Cette zone est probablement en contact avec la nappe phréatique qui l'alimente en eau. Considérant que la nappe est à son plus faible niveau à la sortie de l'hivers, il a été proposé de retarder le curage en février 2019.

Cependant les fortes précipitations automnales ont maintenues la nappe phréatique à un niveau bien supérieur à la normale et la zone ne s'est pas totalement asséchée. Préférant s'assurer que le curage se fera dans les meilleures conditions qui soient, il a été décidé de laisser la zone en état et d'attendre l'année suivante

Action d'arrachage :

Suite à une discussion avec les amis du Marais des Vigueirats portant sur les avancées de connaissances sur les méthodes d'éradication de la jussie et considérant que l'arrachage le plus important est celui de septembre mais qu'il est habituellement mal réalisé en raison de la démotivation des agents après plusieurs sessions. Il a été proposé de faire un unique arrachage en septembre 2019.

Temps consacré : 3,5j

1.6 Exonération de la TFNB

Au cours de l'année, seule une gestion des problématiques liées à l'accès à cette exonération a été réalisé, consistant à faire remonter les évolutions du cadastre.

- **Temps consacré : 1j**

Temps consacré : 24 journées au lieu de 37 prévues

2. Évaluation des incidences des projets

Depuis le 12 septembre 2017, l'animatrice Natura 2000 a été sollicitée pour effectuer le porter à connaissance de 30 projets listés dans le Tableau 2 ci-après. Lorsque le projet a été jugé peu impactant, une simple fourniture des données du DOCOB a été faite. Les projets les plus impactant ont quant à eux fait l'objet d'une visite de terrain. Dans le cas où le projet n'est pas soumis à évaluation des incidences, il a été fourni au porteur de projet des conseils généraux.

- **Conseil en amont de la procédure :**

Projet	Communes	Porteur de Projet	Temps consacré
Travaux divers	Istres	Lescot	0.25
Travaux divers	Grans	CEN PACA	0.5
Construction bergerie	SMC	Bourgeois	0.25
Changement de culture	Salon de Provence	Filali	0.25
Renseignements généraux	Auraille	Plumecoq	0.5
Installation d'un poste avec débroussaillage	SMC	GRTgaz	0.5
Baptême de l'air en hélicoptère	SMC		0.5
Présentation des travaux ASA centre Crau	SMC	Plazzi	1
Forage d'un nouveau puits	Salon de Provence	Domaine du Merle	0.5
Travaux agricoles	Eyguières	Arnold	0.25
		Barruco	0.5
Construction maison individuelle	Istres		0.5
Evenement festif nuit des étoiles	Eyguières	Aérodrome Eyguières	0.25
Mise en sécurité	SMC	SIMT	0.25
Travaux généraux	SMC	département	0.25

- **Veille environnementale et constats d'infraction :**

Projet	Communes	Porteur de Projet	Temps consacré
Envol de déchets	Istres	Provence valorisation	0.25
Fermeture haute Crau	SMC	Prefecture	0.25
Renivellement d'une parcelle en prairie de foin de Crau	Arles	Clavier	0.5
Afouillement	SMC	Lupi	0.25
Arrachage haie	Arles	Domaine Oule	0.5
Construction en réserve	SMC	Bourgeois	0.75
Défrichement	SMC	Cauvin	0.5
Création de pistes	Eyguières	Aérodrome	1
Arrachage de haie	Arles	Mas Escampon	0.25
Acquisition	Istres	Mas Saint Véran	0.25
Plantation amanderaie	Istres	Chorot ?	1.5
Installation broyeur	SMC	Lescot	0.5

Inondation vergières	SMC		1
Décharge illégale	SMC et Istres	Girard	1,5
Suivi de chantier	SMC	DIRMED	1
Suivi des travaux de démoustication de l'EID	Grans et Istres	EID	0.5

- **Porters à connaissance :**

Projet	Communes	Porteur de Projet	Temps consacré
Lotissement les Arènes	SMC		0.5
Homologation karting Eyguières	Eyguières	ZF grand prix school	1,75
Refonte du système d'irrigation	Istres	Le grand Moutonnier	2
Fouille pipeline	Fos sur Mer	SPMR	1
Fouille pipeline	Saint Martin de Crau	SPMR	1
Construction	Istres	Roulet	1
Construction déviation	Miramas	Mairie	0,25
Centrale à beton	Istres	25RGA	0.5
Lotissement côté jardin	SMC	Mairie	0.5
Fouille Pipeline	SMC	SPSE	0.5
Lotissement	Grans	L'Enclos	0.25
Fouille pipeline	SMC	TRAPIL	0.5
Installation d'ombrières	Grans		0.5
Affouillement pour amélioration agronomique	Arles	Domaine de Montmajour	0.5
Station essence	Istres	25 RGA	0.25
Travaux rond point de la fossette	Fos sur Mer		0.25
Construction hangar	Grans		0.5
Construction hangar	Eyguières	Faure	1
Construction plateforme logistique	SMC	Logiprest	1
Construction maison	Istres	Pons	1
Evenement roulage	Eyguières	Karting Eyguières	0.75
Implantation d'un parc photovoltaïque	Eyguières		1.5
Plantation amanderaie	Arles	Martino	1
Construction lotissement Raphèle	Arles		1
Pose de lignes	Salon de Provence/ Grans	ENEDIS	0.75
Dossier d'existant Golf	SMC	Mairie	0.5
Contournement autoroutier	Arles/ SMC	DREAL PACA	0.75

Projet de remise en état de carrière	SMC	Guintoli	0.75
FDGER	Salon de Provence	Bonfillon	0.75
FDGER	Istres	Bourgeois	1

Problématique des décharges illégales :

Cette problématique est très présente en Crau mais il s'agit, le plus souvent, de petites décharges difficiles à faire enlever mais dont la multiplication est dommageable pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire et pour l'image de la Crau en général.

L'UNICEM (union des carriers), considérant que cette pratique concurrence leur exploitation légale et porte atteinte à leur image par amalgame des pratiques, fait savoir qu'ils sont à la recherche de solutions pour cette problématique. Dans le cas de la décharge entre Istres et Saint Martin de Crau, le dossier est suivi par la DREAL ICPE chargée de réaliser le constat sur terrain.

- Temps consacré : 1j

Travail sur la liste locale 2 :

En décembre 2017, la liste locale 2 a été abrogée pour manque de concertation. Profitant de la présence de stagiaires en Crau et dans les Alpilles sur le sujet de la haie, des réunions de travail ont été organisées entre les chargés de missions Natura 2000 et les services de l'Etat. Les zonages des différents items de l'ancienne liste locale ont été réétudiés afin d'être actualisés. Une première présentation devant la Chambre d'Agriculture a été faite en juillet 2019. La concertation devrait être lancée à l'automne.

- Temps consacré : 3,5j

Travail pour préservation prairie SAFER et compensation :

Face au constat d'une multiplication de projets impactant des prairies de foin de Crau et du manque de compensation qu'elle soit au titre de Natura 2000, de l'eau ou de l'agriculture, il a été proposé de faire un état des lieux des méthodes de compensations pour réaliser une doctrine sur les prairies de foin de Crau.

- Temps consacré : 4,25j

Temps consacré : 52 journées sur 52 prévues.

3. Suivis scientifiques et techniques

- Suivi des odonates en Crau

Considérant l'année inhabituelle de 2019, l'inventaire a débuté en juin 2019. L'ensemble des sites proposés ont fait l'objet d'un premier passage. Le cortège d'odonate relevé étant assez commun, il a été décidé d'étendre l'étude à des sites plus larges pour mieux pouvoir déterminer les zones d'enjeu du site. En particulier, une partie des canaux ont été visités.

- **Temps consacré : 3.75j**

- **SYMCRAU**

Plusieurs études sont portées par le SYMCRAU et concerne directement les sites de la Crau.

SINERGI

Le développement socio-économique et le maintien des zones humides de la plaine de la Crau est en partie lié à l'accessibilité de sa ressource en eau souterraine. Avec les changements climatiques, il est aujourd'hui devenu indispensable de se pencher collectivement sur l'avenir de cette ressource pour assurer une cohérence des politiques publiques dans le domaine de l'eau. Le SYMCRAU engage, avec l'étude SINERGI, une analyse prospective pour mieux comprendre les modalités d'une gestion équilibrée de la nappe de la Crau, en tenant compte des évolutions actuelles et futures du climat, des activités socio-économiques et de la politique de l'eau. Les résultats de cette étude seront bientôt livrés au grand public.

OSMOSE

La pré-étude portée par le SYMCRAU vise à écrire un cahier des charges pour une étude complète portant sur le besoin en eau des zones humides de la Crau. En effet, dans le cadre des possibles changements d'attribution d'eau de la Durance et des économies d'eaux demandées par l'Agence de l'eau. L'étude doit quantifier ce besoin en eau et son origine (équilibre entre eaux de surface et eaux souterraines), donner des côtes piézométriques à maintenir pour atteindre le bon état écologique de ces zones et prospecter des zones demandeuses en eau pour redistribuer les quotas d'eaux économisées

SIMBA

Au sud de la Crau se trouve un biseau salé qui évolue en fonction de l'apport d'eau douce dans la nappe. Cette étude vise à comprendre les risques d'entrées d'eaux salées ou saumâtres en basse Crau.

- **Temps consacré : 5.5j**

- **Stage haie**

La mairie de Saint Martin de Crau a accueilli pendant 6 mois Juliette Bertin qui a réalisé un stage sur la question de la haie en Crau. Ce stage se décompose en deux grandes parties. La première consiste en des entretiens avec les agriculteurs pour comprendre leur vision de la haie (avantages, inconvénients notamment) et leur mode de gestion. La deuxième partie consiste en une mise en place d'une typologie des haies de Crau basée sur plusieurs éléments dont la caractérisation des essences, de la structure, de la présence de micro habitats... Ces deux volets ont fait l'objet d'une synthèse permettant de donner des axes d'améliorations et des actions à réaliser dans les prochaines années. Cette étude est menée conjointement à celle du parc des Alpilles qui a été suivie.

- **Temps consacré 15,5 j**

- **Etude diachronique des zones embroussaillées**

Cette étude menée dans le cadre de l'appel d'offre du FEDER s'est basée sur des photos aériennes prises entre 1939 et 2016 et a permis de déterminer l'origine de l'embroussaillage afin de déterminer les meilleures actions à réaliser sur ce type de milieu.

- Temps consacré 1j

- Etude arrachage haie

L'étude consiste en une comparaison de photos aérienne prises entre 2011 et 2018 afin de vérifier la présence des haies déterminées par photointerprétation en 2012. En l'espace de 6 ans, 80 km de linéaire ont disparu ce qui représente 3% du linéaire global. Dans le détail, les haies du bocage de Raphèle les Arles ont été particulièrement touchées puisque 6% du linéaire a disparu, soit le double des chiffres généraux.

- Temps consacré 3,5j

- Participation aux différents PNA et réunions de réseaux pour les espèces d'intérêt communautaire (Faucon crécerellette, odonate, chiroptère, aigle de Bonelli, Outarde canepetière, ganga cata...)

- Temps consacré : 4.5j

- Suivi du Criquet de Crau

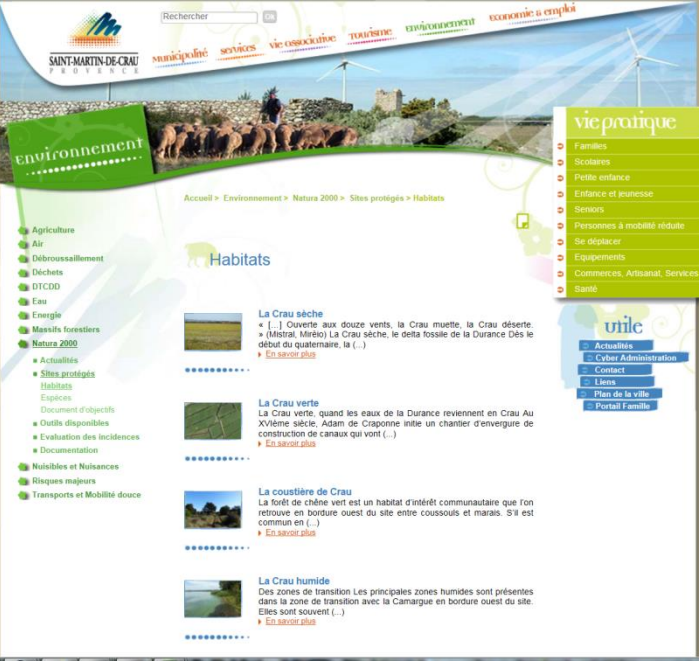
- Temps consacré : 1j

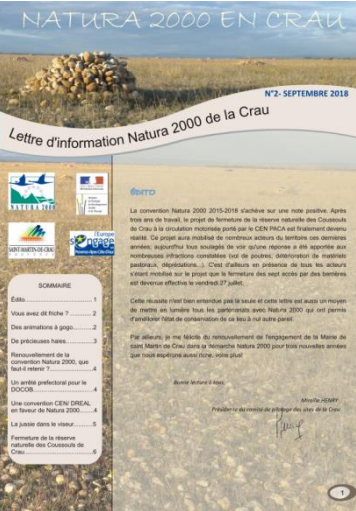
Temps consacré : 31 au lieu de 34 prévues

4. Information, communication, sensibilisation

4.1 Création / mise à jour d'outils de communication, media

Mise à jour du site internet de la Mairie de Saint Martin de Crau

	<p>Ajout d'informations et tenue de l'actualité</p>
<p>Diffusion</p>	<p>internet</p>
<p>Temps consacré</p>	<p>1j</p>

<p>Lettre d'information n°2</p>	<p>Parue en mars</p>
	<p>Points abordés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt des friches et FDGER - Intérêt des haies et formulaire conditionnalité PAC - Animations présentées lors de la fête de la nature - Point sur le renouvellement de la convention - La jussie et les campagnes d'arrachage - Fermeture de la réserve
<p>Diffusion</p>	<p>Mairies et offices du tourisme</p>
<p>Temps consacré</p>	<p>4j</p>

<p>Panneaux de sensibilisation Baisse de Raillon</p>	
	<p>4 Panneaux installés en mai à la baisse de Raillon présentant la crau sèche, la Crau verte, le</p>

	pastoralisme en Crau et l’empreinte humaine de ce dernier (architecture, bergerie...)
Diffusion	Sur site
Temps consacré	3,5j y compris inauguration

Création de l’animation : boîte mystère	
	6 boîtes ont été créées. Chacune d’entre elles contient un éléments représentatif de la Crau que l’on fait toucher au public pour qu’il le devine.
Diffusion	Sur site
Temps consacré	4j

Communication avec les media :

Nom du Média	Info Saint Martin
Date de parution	Décembre 2018
Contenu de l’article/ reportage	Présentations des études menées dans le cadre Natura 2000

Nom du Média	Magazine municipal SMC
Date de parution	Décembre 2018
Contenu de l’article/ reportage	Bilan des actions menées sur le territoire

Nom du Média	Info Saint Martin
Date de parution	Mai 2019
Contenu de l’article/ reportage	Présentation des activités proposées par Natura 2000 pour la fête de la nature

Nom du Média	Info Saint Martin
Date de parution	Juillet 2019
Contenu de l’article/ reportage	Encart photo de la fête de la Nature

Nom du Média	Site internet de la Fête de la Nature
Date de parution	Avril 2019

Contenu de l'article/ reportage	Présentation des animations proposées par la structure animatrice de Natura 2000 Crau
---------------------------------	---

Temps consacré : 2j

4.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels et réunions sur le territoire

La chargée de mission a poursuivi les efforts de présence auprès des acteurs engagés l'année précédente. Des contacts plus particuliers avec le CPIE dans le cadre du contrat canal et de la Mairie de Grans dans le cadre de leur programme de valorisation du patrimoine sont à poursuivre pour aboutir à des partenariats.

4.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Conférence grand public : la biodiversité au secours des humains	31/05/2019
Public visé	Grand public
Nombre de participant	Annulée faute d'inscrits
Sujets abordés	

Conte pour enfant	22/05/2019
Public visé	Enfant dès 4 ans
Nombre de participant	20
Sujets abordés	Cycle d vie d'une prairie de foin de Crau au travers des yeux d'un moineau

Tenue d'un stand à la Foire agricole de la Saint Valentin de Saint Martin de Crau	13/02/2019
Public visé	Grand public + agriculteurs

Nombre de participant	100
Sujets abordés	Evaluation d'incidences Natura 2000 Explication des actions menées sur le territoire Présentation de la faune

Tenue d'un stand à Istres propre et durable	18/05/2019
Public visé	Grand public
Nombre de participant	150
Sujets abordés	Présentation du site et de sa faune

Tenue d'un stand fête des producteurs de Mas Thibert	19/05/2019
Public visé	Grand public
Nombre de participant	100
Sujets abordés	Présentation générale du site

Tenue d'un stand au Salon des Agricultures de Provence	7, 8 et 9 juin 2018
Public visé	Grand public
Nombre de participant	1 400 personnes sur 3 jours
Sujets abordés	3 activités distinctes animées en partenariat avec le CEN PACA et les marais du Vigueirat permettant une meilleure attractivité : boîtes mystères, écoute d'oiseaux, oiseaux cachés Présentation devant scolaires le vendredi Présentation dans l'arène de la formation de la Crau et de sa protection le samedi et le dimanche Interview du speaker sur la richesse de l'avifaune de la Crau le dimanche pendant 5 minutes

4.4 Communication / Animation auprès des scolaires

- Animation devant les scolaires d'Istres participant à la journée « Istres Propre », 30 enfants niveau collège.
- Animation devant scolaire de Salon de Provence et Saint Martin de Crau 28 demi-classes de primaires et 1 classe collège soit environ 400 scolaires

4.5 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

- o Echange avec les autres chargés de mission
- o COPIL des Alpilles

Temps consacré : 35,5 sur les 43 prévues

5. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

- Programme Chirotech

Le parc éolien de Saint Martin de Crau avait été identifié comme étant le plus meurtrier d'Europe pour les chauves-souris en 2010 et le groupe chiroptère de Provence avait alors lancé une alerte. En 2011, le gestionnaire avait accepté de travailler en partenariat avec Biotope et le GCP (avec la collaboration de la DREAL et de la Mairie de Saint Martin de Crau). Cette collaboration avait abouti à une expérimentation visant à réduire la mortalité des chiroptères (le programme chirotech) et les conclusions de la phase test étaient une diminution de la mortalité des chiroptères de 90% pour une perte économique de moins de 0,4%. Suite au succès de cette opération, une convention avait été signée sur 5 ans (2012-2017) par le gestionnaire qui s'engageait à poursuivre le programme.

Cette convention s'est terminée fin 2017 et aucune donnée concernant les résultats de ce programme ou sur sa reconduction ou non n'a été donnée par le gestionnaire. La chargée de mission a lancé l'alerte auprès de la DREAL et a mené des échanges avec le GCP et la DREAL pour faire avancer ce dossier.

Les documents de l'étude réalisée sur le parc par Sens of Life et Biotope ont été livrés en 2019. Il ressort de ces documents que le protocole permet de retrouver un impact moyen d'un parc éolien européen dans ce type de contexte (milieu ouvert).

- o Temps consacré : 1,75j

Suivi des actions des autres acteurs (GPMM, APASMC, ARPE, Comité du foin de Crau, SYMCRAU, plan simple de gestion forestière de la Dynamite, Séminaire du Parc régional des Alpilles...)

- o Temps consacré : 10,5j

Temps consacré : 5 au lieu de 12 prévues

6. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

6.1 Organisation de la gouvernance du site

6.1.a Organisation de réunion(s) du comité de pilotage :

Le COPIL s'est tenu le 07/03/2019 à Saint Martin de Crau et à rassembler 35 membres. **Temps consacré : 3.5j**

6.1.b Animation de groupes de travail :

- Aucune animation de groupes de travail n'a été réalisée.

6.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat :

- Préparation du prévisionnel d'action, RCPA pour 2018-2019
 - o Temps consacré 3j

6.2 Gestion administrative et financière

- Etablissement du budget prévisionnel (1j)

6.3 Compléments et mise à jour du DOCOB

Aucune mise à jour réalisée.

Temps consacré : 31,5 au lieu de 38 prévues

7. Synthèse

Bilan des activités de l'animatrice:

GRAPH 1: REPARTITION DU TEMPS ALLOUE A CHAQUE MISSION

